ABONNEMENT

Un an 30 fr. Six mois 16 Trois mois 8

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal

ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . 20 c: Réclames, — . . . Faito divers, — . . .

RÉSERVES SONT PAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbresposte de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 5 FÉVRIER

ASSURANCES PACIFIQUES

Aujourd'hui, les nouvelles sont à la paix.

On télégraphie de Vienne au Journal des

a Je tiens de bonne source que le cabinet de Berlin a donné à Vienne et à Saint-Pétersbourg l'assurance qu'il ne prendrait pas l'initiative d'une guerre contre la

D'après une dépêche de Munich que publie la France, il est faux que les comman-dants des corps d'armée d'Alsace-Lorraine, de Bade et de Bavière aient reçu l'ordre de venir à Berlin. C'est encore une nouvelle qui vient de Londres, ainsi que toutes les autres nouvelles pessimistes.

Le prince est entièrement rassuré sur la situation, pour ce qui regarde les relations de l'Autriche avec la Russie et celles de l'Alle-

magne avec la France.

Comme général en chef de l'armée bavaroise et gendre de l'empereur d'Autriche, le prince Léopold est parfaitement en mesure de connaître la situation. Jeudi soir encore, il disait que l'empereur d'Allemagne et son beau-père veulent la paix et que l'or anglais ne parviendrait pas à la troubler.

On télégraphie de Berlin, & février:

« On ne sait rien, dans les cercles financiers, de l'intention du gouvernement de faire un emprunt de 300 millions de marcs. Le Conseil fédéral n'a pas eu jusqu'à pré-

sent à délibérer sur cette proposition.

» La Gazette de Cologne dément du reste la nouvelle d'un emprunt. Elle dit aussi que la présence à Berlin du général de Witzendorff, commandant da 7º corps d'armée, et du général-lieutenant de Hilgers, commandant la 45° division à Cologne, s'explique par ce fait que ces généraux devaient remercier l'empereur des décorations qu'il leur a accordées lors de la fête des ordres, et qu'il

n'est nullement question de conférences mi-

L'empereur Guillaume, à la suite d'une légère indisposition, a gardé le lit hier matin. A une heure, il s'est levé et a paru à la fenêtre du palais.

LA GUERRE. - Sous ce titre, nous lisons dans le Journal des Campagnes :

« Les nouvelles les plus alarmantes, répandues surtout dans les départements, en vue de favoriser certaines spéculations inavouables, continuent à circuler.

» Aujourd'hui, comme dans notre numéro du 4° janvier, nous disons à nos abonnés: méfez-vous, on veut vous faire peur, pour veus exploiter.

» Pour nous, nous ne craignons pas de nous répéter et d'affirmer à nouveau, ce que nous savons vrai :

» Nous n'aurens pas la guerre! D LE BAILLY. D

A LA CHAMBRE

La journée parlementaire d'hier a été moins agitée; mais les inquiétudes persis-

Un grand nombre de députés stationnent ou se promènent dans la salle de la Paix. De vives discussions mettent aux prises les optimistes et les pessimistes.

On se jette sur la moindre nouvelle, on la tourne et retourne, on l'explique, on la commente, on l'augmente. Telle hypothèse jetée timidement en l'air passe de bouche en bouche et finit par prendre le caractère d'une assertion sérieuse.

On affirme qu'aujourd'hui, au Conseil des ministres, M. Boulanger compte demander à ses collègues un blanc-seing dans les ques-

Nous nous étions laissé dire même par des républicains que M. Boulanger avait agi jusqu'ici absolument comme s'il avait ce blanc-seing, sans daigner informer ses collègues des mesures qu'il croyeit devoir prendre.

Certains ajoutent même qu'il présentera cette réclamation sous forme d'un véritable ultimatum appuyé par une menace de démis-

La Chambre est, pour nous servir d'une expression à la mode, absolument névrosée. Le moindre incident la met en l'air. Avanthier, à la seule annonce de l'approche des chands de vin, tous les députés quittaient en masse leurs bancs et laissaient le président en tête à tête avec l'orateur interloqué.

Les marchands de vins n'admettent pas qu'on leur refuse le droit de mettre de l'eau dans leur vin et veulent qu'on passe condamnation sur les méfaits de ceux d'entre eux qui ont plus ou moins travaillé à frelater leurs marchandises et à leurrer le bon public. C'est une prétention inadmissible. Et puis, que penser de ces manisestants qui viennent imposer en masse leur volonté aux membres du Parlement? C'est la tradition révolutionnaire qui reprend son cours.

Au milieu des marchands de vins s'étaient glissés un certain nombre de tapageurs qui forment le noyau habituel de tous les meetings ou réunions de perturbateurs de l'ordre. Ils pourront bien un jour ou l'autre, ne se contentant pas de rester devant les grilles du Palais-Bourbon, pénétrer à l'intérieur pour appuyer un peu plus vivement leurs revendications. Nous assisterions donc de nouveau au speciacle de ces enva-hissements d'Assemblées dont des révolutions successives ont laissé le triste souvenir.

Esfets de la politique allemande

Le journal russe, Novosti, examinant la situation générale de l'Europe, en constate toute la gravité et fait porter la responsabilité de cet état sur la politique du prince de Bismarck:

« Ce qu'il y a de plus grave, c'est que la conduite provocante de l'Allemagne commence à faire aussi naître des symptômes

alarmants en France. Les relations de ce pays avec la Prusse deviennent moins bonnes, et les Anglais profitent de toutes les occasions pour jeter de l'huile sur le feu. La France ne veut pas la guerre, mais elle veut y être entièrement préparée. Les Auglais font, de leur côté, tout ce qu'ils peuvent pour provoquer une collision en Europe, et on ne peut pas constater sans étonnement que le prince de Bismarck, qui affirme que tous ses efforts ont pour but le maintien de la paix européenne, fait par sa conduite provocante le jeu du marquis de Salisbury. Nous admettons que tout le tapage belliqueux auquel il se livre n'est rien qu'une manœuvre électorale et une menace provoquée per l'immixion de la France dans les affaires d'Orient, qui a été favorable à la Russie; mais on devrait comprendre à Berlin que la façon dont on joue avec le feu dans cette capitale présente les plus grands dangers.

» Il se passera encore du temps avant que la question relative au septennat soit résolue, et si le chancelier continue de jouer son jeu dangereux et d'éveiller des sentiments belliqueux en France et en Allemagne, il est très possible qu'il ne puisse pas, au moment décisif, prévenir une catastrophe et détruire la conviction, déjà très forte aujourd'hui, d'après laquelle le moment est venu d'en finir avec la paix armée, fût-ce au prix de beaucoup de sang.

» Nous ne croyons pas que la Russie soit disposée à laisser écraser de nouveau la France, qui constitue le seul contrepoids à une coalition hostile à notre pays. De plus, pour lutter contre l'Autriche, nous n'avons pas besoin de toutes nos forces militaires; une grande partie de nos troupes pourra être échelonnée sur notre frontière du Nord-

» Ce corps d'observation nous protegera eutièrement contre une attaque de la part de l'Allemagne, qui sera obligée de tenir toutes ses forces militaires prêtes à lutter contre la puissante armée française.

» Nous pouvons donc profiter entièrement du fruit de nos victoires sur l'Autriche.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE SECRET TERRIBLE

MÉMOIRES D'UN CAISSIER Par Adolphe BELOT

Deuxième Partie

LE CONTUMAX

Votes are afterward lixx range

Dès ce moment, Richard et Clémence se mirent à entourer Causson d'attentions et de tendresse; ils s'efforçaient de lui faire oublier le passé. Il recevait ces soins avec recennaissance; il y répondait de son mieux; et cependant il était triste, humble, honteux. Oublier le passé! était-ce Possible, pour eux aussi bien que pour lui?

- Mais qu'as-lu donc? lui demandait parfois Richard.

- Moi ! rien, faisait-il en tâchant de sourire. - Voyons, es-tu mécontent de quelqu'un ici?... de moi... ou de ma mère?

- Ah i cher enfant, tu sais, si je vous eime tous deux!

Pout-être es-tu fâché que je ne traveille pas WOR THERE WE IN

- Je t'assure que non.

- Si ! c'est cela. Eh bien, lu as raison; je vais travailler avec une ardeur !... J'en étais arrivé, moi aussi, à être mécontent de moi.

En effet, cette longue eisiveté commençait à lui peser. C'était assez d'angoisses et de gémissements comme cela; sa jeunesse et son tempérament reprenaient le dessus; il avait besoin maintenant d'activité, de travail. Chose étrange! pendant ce long repos, son talent, au lieu de diminuer, avait acquis de l'ampleur et de la force. Causson l'approuvait, l'encourageait. Cependant tout vensit confirmer ses sombres pressentiments: il était évident que ce passé, auquel il n'était jamais fait allusion, établirait toujours une barrière entre les siens et lui.

Richard affectait plus d'insouciance et de gaieté qu'il n'en éprouvait réellement. Il avait, à certains moments des ennuis, des impatiences, qui perçaient malgré lui.

Ainsi, un jour, il revenait de chez le marquis de Blave, qui lui avait fait une magnifique commande. C'était de quoi se montrer joyeux; au contraire, il était agace, maussade, et, sur l'observation que lui fit sa mère, il ne voulut pas en convenir. A quelques mots qui lui échappèrent, Causson devina que le marquis l'avait félicité de l'heureuse issue du procès de son père.

Une autre fois, c'était un peintre, un amateur,

qui vensit dans l'atelier de Richard, et qui, en voyant Causson, demandait tout bas: - « Quel est donc ce mensieur? — C'est mon père. — Ah!... oui. » Il était question d'autre chose; mais ces deux syllabes avaient serré le cœur de Richard.

Mille circonstances sans cesse renaissantes leur interdisaient l'oubli où ils eussent été heureux de se réfugier. Un simple accident suffisait pour cela, quelquesois une maladresse.

Par exemple, un matin Causson vit Richard, gai ou tout au moins indifférent jusque là, froncer le sourcil et jeter brusquement dans un coin de l'atelier un journal qu'il lisait. Causson ne dit rien, mais, quand Richard fut sorti, il courut ramasser le journal, et lut, dans le feuilleton, une appréciation des derniers tableaux de son fils. L'article était bienveillant, élogieux d'un bout à l'autre: le critique exaltait, portait aux nues le talent de Richard; mais il y avait cette phrase: « Tout » artiste de valeur a dos envieux, des ennemis.

» Ceux de M. Syramin comptaient bien que ses » nouvelles productions révéleraient quelque

» défaillance. Dieu merci, il n'en est rien ! Tant » il est vrai que les dures épreuves, qui abattent » les faibles, servent à retremper les foris! » Causson laissa tristement tomber ses bres:

- Et on a aboli la marque ! murmara-t-il. Capendant, ces retours vers le passé ne pouvaient pas abattre complètement Richard. A ces hontes,

à ces ennuis, l'amour d'Antoinette faisait de victorieuses diversions. Ils s'aimaient encore plus qu'autrefois, s'il était possible. Et maintes fois Richard avait rappelé à sa mère que le deuil d'Antoinette était depuis longtemps expiré.

- Sois tranquille, lui dit un jour Clémence, j'irsi la voir ce soir, et je lui parlerai de toi.

Ce mariage était depuis longtemps résolu : des événements déplorables avaient seuls pu le retarder. Aussi Antoinette ne dissimula pas le plaisir que lui causaient les paroles de Mme Syramin.

- Seulement, dit-elle, vous savez que ma mère m'a fait jurer autrefois de consulter M. le comte de La Roche-Houais et de me soumettre à ses conseils. Je lui dois de la reconnaissance, d'ailleurs, et je lui parlerai de ce projet.

C'était tout naturel, et Mme Syramin l'embrassa en la quittant. Mais à la visite suivante, elle la trouva triste, afdigée :

- Qu'avez-vous donc? lui demanda-t-elle.

- Mon Dieu... rien... Mais M. le comte de La Roche-Housis, à qui j'ai parlé de ce mariage, a paru contrarié. Il a même refusé d'y consentir.

- Refusé l Pourquoi done?

- Il ne m'a pas dit pourquoi. Peut-être e-t-it en vue quelque parti qu'il voudreit m'imposer. Mais jamais je ne tui obéirai. Je le reverrai, et il comprendra que son refus est déraisonnable.

Clémence dut rapporter cette réponse à Richard

Cette situation est tellement avantageuse pour nous que nous n'avons absolument aucune raison de renoncer à l'amitié de la France à cause des services imaginaires que nous offre l'Allemagne. Aussi ne croyonsnous pas que la conduite provocante du prince de Bismarck vis-à-vis de la France soit inspirée par l'intention de faire la guerre à cette puissance; nous pensons qu'elle lui est dictée par le désir d'obliger la France à renoncer à suivre en Orient une politique solidaire de celle de la Russie et de mener à bonne fin la campagne électorale entreprise actuellement en Allemagne. Néanmoins le façon d'agir du prince de Bismarck constitue un danger incontestable et très grave pour la paix européenne.»

Cependant, s'il saut s'en rapporter à une dépêche adressée de Vienne au Times, laquelle donne une grande autorité au chancelier, M. de Bismarck ne serait pas aussi

puissant qu'on le croit.

Quoi qu'il en soit, au fond, sans nous dissimuler la gravité des choses, il se pourrait que tous ces bruits alarmants répandus avec tant de perfidie par la presse allemande eussent surtout pour origine le désir de M. de Bismarck de ne pas être battu dans les élections pour le Reichstag. Nous l'avons dit, mais voyez plutôt ce qu'écrit la Gazette de Cologne:

« Si on évite, en Allemagne, un conflit sur la question militaire, le maintien de la paix est probable, quoiqu'il ne soit pas certain; mais si nous avons une lutte intérieure au sujet de cette question, la guerre sera imminente. Il n'y a pas de doute à ce

» Si la composition de la majorité négative du 14 janvier ne nous l'avait pas encore prouvé, nous devrions, après avoir éludié la situation politique générale, reconnaître que quiconque rejette le projet militaire du gouvernement veut l'abandon de l'Alsace-Lorraine ou la guerre. »

Il nous paraît que ceci démasque toutà-fait le jeu du chancelier.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

M. Antide Boyer, député des Bouches-du-Rhône, avait déposé sur le bureau de la Chambre, le 19 novembre 1886, à la suite du vote d'une pension de 12,000 fr. à M=0 Paul Bert, une propositon ayant pour objet d'allouer une pension minima de 4,000 fr. à la famille de chaque officier, sous-officier et soldat mort au Tonkin ou à Madagascar.

La Commission d'initiative parlementaire vient de conclure à la non-prise en considération de cette proposition. Elle a constaté que son adoption imposerait au Trésor des

charges insoutenables.

comte de La Roche-Houais.

l'Université, où demeurait le comte.

On a distribué aux députés une proposition de loi de M. Colfavru, député de Seineet-Oise, eyant pour objet de modifier la division et l'organisation administrative de la France.

qui s'indigna, s'irrita. Peut-être comprenait-il le

véritable motif du refus du comte, qui ne voulait

Quant à Causson, il n'eut pas le plus léger doute

- Oui, c'est cela! se dit-il, et pas autre chose.

Ah! je comprende jusqu'à un certain point ce

refus, ce dédain; mais non de la part de M. le

Rt, sans faire part de ses projets à Clémence et

L'hôtel de la rue de l'Université n'appartenait

pas au comte de La Roche-Houais, mais au vicomte

son fils: il faisait partie du patrimoine de la

comtesse, auquel le vieux dissipateur n'avail pu

toucher. Le comte y occupait un vaste appartement

au premier. C'était en quelque sorte sa demeure

officielle, car il avait un autre appartement secret

rue de la Chaussée-d'Antin : il fallait bien que ce

septuagénaire continuat sa vie de jeune homme.

Le vicomte, du reste, lui servait une pension,

comme on fait avec les fils de famille. Cette inter-

version de rôles n'empéchait pas le viocule de

témoigner à son père la plus complète désérence,

le plus profond respect. L'existence de l'un était

aussi digne que celle de l'autre l'était peu, et

cependant jamais ce fils soumis ne se fat permis

une allusion aux faiblesses et aux désordres du

à Richard, il sortit et se dirigea vers la rue de

pas qu'Antoinette épousat le fils d'un faussaire.

M. Colfavra propose de supprimer les arrondissements et les sous-préfets et de remanier les conseils de préfecture.

A la suite de leur réunion au Cirque d'Hiver, les marchands de vin, au nombre d'un millier environ, se sont dirigés vers le Palais-Bourbon, ainsi que nous l'avons dit

A l'entrée du Pont de la Concorde, ils ont été arrêtés.

Six d'entre eux ont été autorisés à traverser le pont et à venir présenter leur requête à des membres du Parlement.

Ils demandent une modification dans la législation actuelle.

On lit dans l'Evenement :

« On a parlé d'un entretien qui aurait eu lieu dans un des bureaux de la Chambre entre MM. Floquet, Jules Ferry et Clé-

» Nous pouvons dire que M. Keller, député de la droite, était présent à cette conférence où il a été certainement question des impressions du moment et des éventualités qui pourraient se produire.

» Il ne saut pas toutefois exegérer la portée de cet incident, qui a fait constater à M. le président de la Chambre l'union qui existe entre tous les partis sur le terrain national. »

LE NOUVEL ARCHEVEQUE DE LYON

Le Gaulois prétend qu'il a appris d'une source certaine que le successeur du cerdinal Caverot à l'archeveché de Lyon sera Mer Foulon, archevêque de Besançon, ancien évêque de Nancy, un des prélats les plus estimés de l'épiscopat français.

Candidat du gouvernement français, il a été agréé par le Vatican.

On télégraphie de Paris au Times :

« J'aurais lieu de croire d'après des renseignements qui me viennent de bonne source et qui, malgré leur laconisme, sont très explicites, que l'Autriche et la Russie ont conclu une entente au sujet de la question bulgare qui ne provoquere plus aucun conflit entre ces deux puissances. »

LE TÉLÉPHONE ENTRE PARIS ET BRUXELLES

Le Journal officiel a publié un décret approuvant la convention pour l'établissement d'un service de correspondance téléphonique entre Paris et Bruxelles qui a été signée, le 1º décembre 4886, entre la France et la Belgique.

Suivent un deuxième décret fixant la taxe à 3 fr. par cinq minutes de conversation et un arrêté fixant les conditions du service téléphonique pour les abonnés.

Nous avons annoncé qu'un entretien avait eu lieu entre l'Elysée et le Palais royal de

M. Grévy, prévenu que le roi des Belges

désirait s'entretenir directement avec lui, s'est exprimé ainsi:

« Je suis heureux que Votre Majesté me donne l'occasion de lui présenter les vœux siucères que je forme pour son bonheur et pour sa santé. »

Le roi Léopold a répondu:

« Je remercie M. le Président de ses compliments et je lui retourne cordialement les miens.

» C'est là une invention admirable, et j'espère qu'elle sera fort utile au développement des relations entre nos deux pays. » Le roi Léopold a prié ensuite M. Grévy

de séliciter de sa part M. Granet, ministre des postes et des télégraphes.

Il paraît que la voix du roi des Belges arrivait forte et nette à l'Elysée.

UNE BOITE EXPLOSIBLE

Une dépêche de Dijon dit que par un avis anonyme, le procureur de la République de Dijon fut averti qu'au pied de l'un des arbres de la promenade du Parc on tronverait une caisse devant contenir une matière explosible.

Le megistrat donna l'ordre d'envoyer trois agents qui découvrirent, en effat, au lieu indiqué, le colis signale à son attention.

Cette caisse lui fut apportée, et allait être ouverte quand le commissaire central fit observer qu'il était peut être imprudent de l'ouvrir sur place, ajoutant qu'il valait mieux l'emporter à l'arsenal. Ce qui fut fait avec de grandes précautions.

Il a fallu toute l'expérience et la prudence des employés pour éviler une explosion.

A peine la caisse fut-elle débarrassée des fils de fer qui l'entouraient, que le couvercle s'enleva en donnant passage à une flamme mélée d'étincelles qui s'éleva à une certaine hauteur.

Si la caisse avait été ouverte au Parquet et sans précaution, le palais tout entier

aurait probablement sauté.

LE DROIT AU FAUX

M. H. de Pène écrit dans le Gaulois :

a Les catholiques sont hors la loi. » Cela avait été dit à la Chambre, cela a été prouvé lundi en cours d'assises.

» Un faux n'est plus un faux quand c'est la signature d'un prêtre qui a été imitée. Un faux avéré, dont l'avocat même de la malheureuse qui l'a commis a renoncé à défendre sa clientèle, n'a pu prévaloir sur l'idée préconçue qu'un prêtre était toujours coupable par le seul fait qu'il est prêtre. Annelle Harchoux a été acquittée.

» Les catholiques sont hors la loi. » Voilà qui est entendo. Allez à la messe, vous perdrez votre place si vous en avez une. Célébrez la messe, tout est permis dès lors contre vous. On peut vous voler, vous piller, vous outrager impunément. Et, si on ne le fait pas, c'est générosité pure

» Les prostituées, en revenche, sont andessus de la loi. On sourit à leurs ordures. et, quand elles ont agrémenté d'un des

la-dessus, tu baisses la tête, et, sans répliquer, tu

sors humblement, désespéré, honteux, furioux, me

maudissant, moi qui suis cause de ton malheur.

- Oui, dit Richard péniblement, c'est vrai.

- Très bien! fit Causson. Ainsi cet homme a

eu la lâcheté, l'audace de le reprocher ma honte!

Il n'a pas eu le moindre ménagement, pas même

un peu de pitié. Eb bien, je vais ployer son or-

- Où donc? dans cet hôtel!

gueil, moi! Ab l il fait le fler... Viens!

Est-ce vrai? Voyons, réponds-moi.

- Mais oui, pardieu !

crimes les plus sévèrement punis par la loi leur existence de vices et de hontes, du moment que c'est une prostituée qui est la coupable et un prêtre qui est la victime, tout est bien.

» Si M. Daval, celui qui a volé et entamé par le feu la maison de M. Madeleine Lemaire, au lieu de s'en prendre à l'hôtel d'une artiste de grand talent, avait eu l'opportunisme de pratiquer son industrie aux dépens d'un ecclésiastique, il était sauvé. Le jury de la Cour d'assises, au lieu de condamner sa tête, eût été disposé à y poser le

» Le jury, né galant, est, à ce qu'il paralt. toujours du parti des dames, même quand elles s'appellent Annette Harchoux. Il est du parti qui mange du prêtre, même quand le prê're est cet abbé Roussel, dont Me Laguerre, le désenseur de la saussoire, en même temps qu'il semblait abandonner la cause de sa cliente - qu'il a gagnée - a du saluer avec respect a l'œuvre philanthro. pique », en la tirant à part du débat.

» Les catholiques sont hors la loi.

» La France radicale est hors la justice et le bon sens. Elle nous le montre tous les jours plus clairement. L'affaire de Mue Annette llarchoux, si indignement appelée, au mépris de toute vérité et de toute convenance: l'affaire de l'abbé Roussel, afin que, dès le premier jour, les aboyeurs du boulevard dictassent son verdict au jury, n'est qu'un triste épisode de plus dans l'histoire de noire abaissement et de noire vertige. »

Bibliographie.

Nous nous faisons un devoir d'informer nos lecteurs que la quatrième série des Mystères de LA FRANC-MACONNERIE, dévoilés par Léo Taxil, vient de paraître.

En voici le sommaire:

Gravures. — 1° La Chaine d'union, cérémonie intime des Loges. — 2° Le signe de détresse; épisode maconnique du capitaine Mac-Kinsly et du guerrier Brandt. — 3° La voûte d'acier; honneurs rendus à un chevalier Kadosch. — 4° Initiation du Maître Secret (4° degré). — 5° Le Maître Parfait (5° degré) conduit par le Schereb-iah au tombeau du Bespectable Hiram du Respectable Hiram.

Texte. - Suite de l'initiation au grade de Maître; allocution du président de la Chambre du Milieu; aspect politique de la légende d'Hiram. — Discours du Vénérable Orateur; la légende complète sous ses deux aspects secrets; Lucifer-Eblis, ange de lumière et esprit du feu, est le père de Calo et l'inspirateur de la Maçonnerie; Tubalcain; la descente d'Hiram aux enfers; l'architecte du temple est assassiné; Balkis devient « la Veuve. » — C'oure de la Séance. — Catéchisme du Maître. — Impression de l'initié Maître; rapport aux chefs occultes. — Elections des Loges; fraternité du corsaire espagnol; le franc-maçon angleis et son frère l'anthropophage (légende). — Banquets secrets des Loges.

PRIX DE LA SÉRIE: 50 centimes, franco par la poste, sous belle couverture illustrée. Editeurs: Letouzey et Ané, 17, rue du Vieux-Colombier, Paris.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUES

Concert de l'Harmonie Saumuroise

Au théstre de Saumur, le Dimanche 13 février 1887, à 8 heures du soir.

On pous communique le programme du grand Concert, offert par l'Harmonie Saumuroise à MM. les Souscripteurs, sous la direction de M. GOUBRAULT, ex-violon solo de l'Association artistique d'Angers, chef de musique de l'Harmonie Saumuroise, avec le concours de :

Mile Jenny HOWE, de l'Opéra, officier d'Académie; MM. Jimenez, violoncelliste; Goubeault, violoniste; Renault, violoniste; Denis, comique; Meiners, pianiste, et de plusieurs amateurs de Saumur.

Voici cet attrayant programme:

Tre PARTIE

1. Poète et Paysan, ouverture, par l'Harmonie Saumuroise (Suppi).

2. Les Jeunes filles aiment les fleurs, chanson-nette, par M. Denis, paroles de L. Carre (musique de TAC COEN).

3. Larghetto pour violoncelle, par M. JIMENBZ

4. Air du Cid, par MIII JENNY HOWE (MASSENET). 5. Table d'hôte, monologue, par M. G. (LH. Bogcy).

6. Le Lac de Côme, fantaisie pour violoncelle, par M. JIMENEZ (SERVAIS).

7. Symphonic pour deux violons, par MM. RENAULT et GOUBEAULT (ALARD). 8. Patrie, par Mile JENNY HOWE, avec accom-pagnement de violoncelle et piano (FRANZ ABOT).

- Non, je ne veux pas... jamais! - Je te l'ordonne. Viens ! et ne baisse pas la tête. Nous pouvons marcher de pair avec ces

Il prit Richard par le bras et l'entraîna avec lui

dans l'hôtel. - M. le comte de La Roche-Houais, demanda-t-

il à un valet.

- M. le comte ne peut pas recevoir.

- Vous vous trompez. M. le comte me recevra parfaitement. Portez-lui ma carte.

Le valet obdit et revint, une minute après, avec la mine insolente d'un lequais qui va chasser un vagabond.

(A suivre.)

vieillard.

Comme Causson approchait de l'hêtel, il vit Richard qui en sortait. Il courut à lui.

- D'où viens-tu? lui demanda-t-il.

- Peu importe, dit Richard d'un ton brusque. Il voulut s'éloigner; mais Causson le retint impérieusement. Lui aussi, il était irrité, et il y avait dans sa voix et son attitude une énergie que

Richard ne lui connaissait pas. - Tu sors de cet hôtel. Tu viens de parler au comte de La Roche-Houais? demanda-t-il.

- Oui.

- Pourquoi allais-tu le voir ?

- Pour l'entretenir d'Antoinette, pour lui demander, puisqu'il a des droits sur elle, quel motif l'empêche de consentir à ce marisge.

- Est-ce que tu ne le soupçonnais pas ce motif?

- Peut-être ...

t'en tenir? Tu as parle à M. de La Roche-Houais, et il t'a dit crument la raison de son refus? Richard baissa les youx et ne répondit pas.

Richard continua à garder le silence. - Quelle misère! poursuivit Causson. Et toi,

- Et maintenant, tu sais exactement à quoi

- Oui, continua Causson, je vois la scène d'ici. Tu t'enquiers timidement. Le comte sa redresse de toute sa hauteur et laisse tomber ces mots: Monsieur, quand on a le malheur d'être le fils d'un faussaire. C'est cela, hein ?

1. Fantaisie sur le Prophète, par l'Harmonie Saumuroise (MEYERBERE).

2. La Vague, valse, par l'Harmonie Saumuroise

Pendant cette valse, une quête sera faite au profit des inondés du Midi et des pauvres de la ville.

3. Le Chef-d'œuvre de la création, chansonnette, par M. Denis (Delorme).

4. Prière pour violoncelle, par M. JIMENEZ (musique de Pournez).

5. Idylle, par MII. JENNY HOWE (HAYDN).

6. Fantaisie sur Rigoletto, pour violon, par M. GOUBEAULT (VERDI).

7. Extase, par M11. JENNY HOWE, avec accompagnement de violoncelle et piano (LUZZATO).

8. Tarentelle pour violoncelle, par M. JIMENEZ (Cossmann).

9. Ppeux pas dormir, chansonnette, par M. Denis, paroles de René (musique de Pournez).

10. Les Deux Aveugles, bouffonnerie musicale, jouée par MM. B. et R (J. Offenbach).

AVIS. - M. Courant recevra, dès aujourd'hui, de nouvelles Souscriptions.

Prix de la souscription pour les deux Concerts annuels: Stalles d'Orchestre, Stalles de Balcon, Loge de MM. les Officiers, Baignoires, Avant-Scènes, 5 frances; Parquet aumégnoires, Avant-Scènes, 5 frances; Parquet aumégnoires, Avant-Scènes, 5 frances; Parquet aumégnoires. rote, 4 francs; Premières Loges, Première Galerie,

Avant Scènes de 1 et Loges, Parterre, 3 francs.
Pour les non souscripteurs, le prix est celui des places de l'opéra.

Le Président, CARICHOU.

CONCESSION DE LIVRES AUX BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES

Le ministre de l'instruction publique a accordó une collection d'ouvrages à plusieurs bibliothèques scolaires de notre département parmi lesquelles nous remarquons celles des communes d'Allonnes, Passavant et Villebernier.

LE MARIAGE DU PRÉFET DE MAINE ET-LOIRE

Nous lisons dans la République française:

« On nous annonce le prochain mariage de M. Ch. Bardon, préset de Maine-et-

» Sous-préfet d'Alais, ce fonctionnaire fut décoré par M. Goblet, alors ministre de l'intérieur, pour sa courageuse conduite dans une grève d'ouvriers mineurs. Nommé successivement préfet de l'Aveyron et de la Haute-Savoie, M. Bardon a été récemment envoyé à Angers. Il est au nombre des administrateurs les plus estimés de nos départements.

» M. Bardon épouse Mue Antonie Humbert, fille d'un ancien conseiller général de la Haute-Savoie.

Nous rappelons aux industriels et commercants qui désirent concourir à l'Exposition Régionale de Rennes, qu'ils peuvent adresser leurs demandes de renseignements au Secrétariat général, 18, rue de La Chalotais, à Rennes.

M. GUILLEMOT

Les directeurs qui ont administré précédemment les scènes d'Angers et de Saumur ont fait entendre à plusieurs reprises, dans la première de ces villes, M. Guillemot, un baryton très renommé, dont le talent a été justement apprécié sur les plus grands théâtres; mais jamais encore nous n'avions été gratifiés à Saumur d'une semblable bonne

M. Neveu a donc été réellement bien inspiré en venant donner ici Rigoletto avec M. Guillemot dans le principal rôle.

Certes, aucun dilettante ne voudra manquer l'heureuse occasion qui se présente d'applaudir, lundi prochain, le compatriote angevin, le grand chanteur qui a obtenu tant de succès partout où il s'est fait entendre. On sait que, ces jours derniers encore, il a créé au Grand Théâtre de Nantes, et d'une façon magistrale, le rôle du Roi dans le Cid de Jules Massenet.

A la septième représentation de ce bel opéra, la salle était comble, et le chroniqueur d'Angers-Revue, qui y assistait, faisant l'éloge des décors, des costumes, des brillants cortèges, des masses chorales soutenues par un orchestre nombreux, etc., ajoute: « le tout dominé par l'organe puis-sant de notre compatriote Guillemot, tout cela nous plonge dans un ravissement inexprimable.

Il y a quelques années, M. Guillemot étant venu donner trois ou quatre représentations de grand opéra à Angers, notamment celle

d'Hamlet, voici en quels termes un de nos confrères parlait de l'éminent baryton après l'avoir entendu dans ce dernier ouvrage:

Depuis longtemps la chronique nous avait appris que notre compatriote interprétait cette œuvre d'une manière très remarquable; nous avons été à même de juger, jeudi dernier, que ces éloges n'ont rien d'exagéré, et que M. Guillemot mérite bien les compliments flatteurs adressés par M. Ambroise Thomas lui-même à un de ses meilleurs interprètes.

La représentation d'Hamlet a été pour M. Guillemot un vrai triomphe. Rien n'y a manqué. Rappels enthousiastes, couronne offerte par la société de Sainte Cécile, ovations de la salle tout entière, du parterre aux frises. M. Guillemot a donné un éclatant démenti au proverbe: « Nul n'est prophète en son pays. »

Quant à nous, nous ne savons ce que nous de-vons admirer le plus, du grand talent qu'il déploye comme chanteur, ou du profond caractère tragi-

que qu'il imprime au personnage. Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de parler de M. Guillemot, et, chaque sois, nous avons admiré sa belle voix de baryton, puissante et métallique dans le médium avec des notes d'une douceur extrême dans les régions élevées, mais il ne nous avait pas été permis, jusqu'ici, d'apprécier son talent de comédien d'une manière aussi com-

C'est avec un sentiment exquis de tendresse passionnée que M. Guillemot dit la phrase du Duo: Doute de la lumière, sa voix devient caressante, son jeu noble est plein de distinction. Sa scène de l'Esplanade est rendue avec une grande autorité; mais où M. Guillemot se révèle excellent tragédien, c'est dans le 4° tableau, dans la grande scène de folie et dans l'acte qui suit. Impossible de mieux dire le grand récit : Étre ou ne pas être. Que de nuances infinies pour exprimer cette sceptique rêverie! Et dans le trio de l'oratoire, avec quelle douleur résignée il dit : Allez dans un clot-tre, allez, Ophélie ! Mais il nous faudrait tout citer, scène par scène. Répétous ce que nous disions au début de cet article: M. Guillemot est un artiste d'un talent incontestable : l'avenir lui appartient. La ville d'Angers sera toujours fière de le compter au nombre de ses enfants qui lui font le plus grand honneur.

Tel est l'artiste qui remplira, lundi prochain, le rêle de Rigoletto sur le théâtre de Saumur.

Tours.

Les journaux ont annoncé que M. Dutilleul, trésorier-payeur général d'Indre-et-Loire, avait été nommé à la trésorerie d'Orléans.

Malgré les avantages de cette situation, supérieure à celle de Tours, M. Dutilleul vient de déclarer au ministre des finances qu'il n'accepte pas un déplacement motivé por des accusations ridicules, et qu'après 22 ans de service il sollicite sa retraite, bien que n'ayant pas atteint la limite d'âge.

Le ministre des finances a accordé à M. Dutilleul ce qu'il demandait, et l'ancien trésorier-payeur général restera à Tours.

Le 34 janvier, le général commandant le 9° corps, et M^m° de Bellemare, recevaient à l'hôtel du commandement.

Le préfet, les officiers en résidence à Tours et des autres garnisons assistaient à cette soirée, la première de la saison, et qui ne s'est terminée qu'à 5 heures du maun, apres un coullon plein d'entrain.

Le drame de Noyal-sur-Vilaine

La confrontation

La confrontation d'Honorine Gallais et de Jean Béchet, son présumé assassin, a eu lieu il y a deux jours devant le juge d'instruction. Cette confrontation embrouille encore cette affaire déjà si obscure. Plus on va et moins on y voit clair.

Les déclarations entendues sont loin de coïncider en effet.

Déposition d'Honorine Gallais

Honorine Gallais reconnaît Jean Béchet pour l'individu qui lui aurait administré douze coups de couleau et maintient ses premières déclarations sur son compte.

Je l'avais connu à Nantes, dit-elle, sous le nom de baron de Lareinty. Ce Monsieur est venu me voir à Rennes, il y a quelque temps, me promettant de m'emmener dans ses propriétés à Angers et provisoirement à un château qu'il possédait aux environs de Cesson.

Le 17 courant, il me propose de partir pour cette dernière destination, et, la veille, me remet de l'argent. D'ailleurs il avait l'air très cossu, ayant des billets de banque plein

Le 17 au soir, nous partons pour le château de Cesson, mais entre Cesson et Noyal, il m'entraîne dans un champ, me frappe de plusieurs coups de couteau, et s'enfuit en emportant mon porte-monnaie contenant 435 francs. Immédiatement je me suis rendue ensanglantée à une ferme située à cent mètres de là.

Déposition de Jean Béchet.

La version de Jean Béchet est bien diffé-

Disons tout de suite que cet individu malingre, dépenaillé, est loin d'avoir la tournure de l'aristocrate cousu d'or dont la fille Gallais fait la description. Ses facultés mentales paraissent en être réduites à une simplicité fort rudimentaire, ce qui s'explique aisément quand on saura que Jean Béchet a été interné dans un asile d'aliénés de la Loire-Inférieure.

Il menait à Nantes une sorte de vie de bohême ou de vagabond, connu dans les estaminets sous le sobriquet de M. le baron, à cause de certain gilet de grande livrée qu'il avait l'habitude de porter.

On l'appelait aussi Jean le Fou.

Mais, ajoute-t-il, jamais on ne m'a appelé, ni ne me suis fait appeler baron de Lareinty. C'est la fille Gallais qui a inventé cette qualification.

Vers le milieu de janvier, je vins à Rennes, et rencontrai la fille Gallais.

Je n'ai pu lui parler de châteaux, ni de propriétés, et ne lui si pas donné d'argent. Voyons, dit-il en se battant les flancs, ai-je l'air d'un propriétaire qui a des billets de banquel

Le 47 au soir, nous nous promenions tranquillement sur la route de Cesson, lorsque à la hauteur de Saint-Méen, la fille Gallais m'attaque brusquement, et s'esquive en me dérobant 420 francs noués dans mon mouchoir! Aussitôt apparaissent deux individus qui rejoignent en courant la fille Gallais. - Je suis faible, ayant un bandeau sur l'œil, j'y vois mal, j'ai couru un instant à leur poursuite, mais en vain. Je suis aussitôt revenu à Rennes.

Jean Béchet déclare donc être absolument étranger à la scène de, violence de Noyal-sur-

Vilaine.

Nous voilà donc en présence de deux versions bien distinctes et bien contradictoires. On a pu voir déjà les passages étranges de ces deux déclarations.

D'après les déclarations de la fille Gallais. la lutte aurait eu lieu, aux environs de Noyal, vers les neuf heures et demie, heure à laquelle elle est arrivée à l'auberge.

Or, il y a neuf bons kilomètres de cet endroit à Rennes, et on a cependant constaté que Jean Béchet était de retour à Rennes, quai du Mail-d'Onges, le 47 au soir avant onze heures l

D'un autre côté, comment se fait-il que Jean Béchet, s'il a réellement été volé, n'en ait soufflé mot à personne, et cependant, le lendemain 18, il allait à la préfecture demander un secours de route pour retourner à Nantes! Il quittait Rennes deux jours après. Pourquoi?

Que croire par ailleurs de ces promesses de châteaux, de propriétés faites à Honorine

Gallais?

N'y aurait-il là chez l'ancien fou qu'un reste de délire des grandeurs, ou ne seraitce qu'une invention germée dans le cerveau de la fille Galleis? Il est difficile d'admettre que cette dernière ait cru à la richesse de Béchet, alors que la mise de ce malheureux, sa tournure lamentable contredisent complètement ses dires. Mystère que tout cela. et il en existe peut-être un également entre ces deux individus dont le Parquet fera bien de fouiller la vie.

En attendant, on doit se contenter de part et d'autre de simples présomptions. (Eclaireur.)

Un enfant de quatre ans, nommé Arthur Large, habitant Limoges, a été écrasé par une meule d'un moulin auprès duquel il jouait. Le malheureux enfant a été réduit en bouillie.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 4 février. L'attitude du marché est meilleure et semble revêtir une certaine détente: les cours de nos rentes sont en bonne reprise: 3 0/0, 77.30, 4 1/2

0/0, 105.95.
Les obligations foncières et communales du Crédit Foncier ont une bonne tenue; leur clientèle ne s'occupe point des agitations du marché et met en porteseuille une valeur dont la solidité est inébranlable. L'action se négocie aux environs de 1,280, en reprise sur les derniers cours.

La Société Générale vient de prouver une fois de plus que ces valeurs sont à l'abri des surprises

du marché. L'action reste en esset très serme à 460. Les polices spéciales A B de l'Assurance Financière ont été l'objet de demandes nombreuses et

suivies. On recherche avec raison une valeur qui

rapporte un intérêt de 5 0/0. Pas de variations dans les cours de l'action de

la société de Dépôts et Comptes courants qui est

Les cours sont très bien tenus sur l'action de Panama qui se négocie aux environs de 395. Les obligations sont bien demandées.

L'action du Crédit Lyonnais est précipitée aux environs de 500. Cette valeur, sur laquelle on n'a aucune donnée certaine, puisque le conseil ne public jamais le chiffre des profits et pertes, devait nécessairement s'affaisser à la première crise.

Les actions de nos chemins de fer sont en repriseet se relevent rapidemnet de la baisse momenlanée causée par la crise financière.

A la suite d'un traité passé avec un des producteurs les plus importants de Camembert, près Vimoutiers (Orne), l'ÉPICERIE CENTRALE peut vendre actuellement ces fromages à 0 fr. 60 cent. pièce.

Une patite somme d'argent a été trouvée sur la Levée d'enceinte, à Saumur. - Le propriétaire peut s'adresser au bureau du journal.

L'auteur de l'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE commence dans la 75° série de ce bel ouvrage, une étude approfondie du Grand-Duché de Meklembourg-Schwerin qui compte une population de 575,140 habitants, est divisé en 6 cercles ou districts et possède 40 villes.

Outre un plan de Weimar, quatre gravures ornent le texte. Ce sont des vues du théâtre à Dresde (royaume de Saxe), de Tübingen (Wurtemberg), de l'église Saint-Jean à Stuttgart (Wurtemberg), et de Stuttgart (Wurtemberg).

Le ROBBOYVEAU-LAFFECTEUR et un sirop dépuratif et reconstituant, d'une saveur agréable, d'une composition exclusivement végétale, approuvé en 1778 par l'ancienne Société royale de Médecine et par un décret de l'an XIII.

— Il guérit toutes les maladies résultant des Vices du Sang: Dartres, Scrofules, Eczéma, Psoriasis, Herpès, Lichen, Impetigo, Goutte, Rhumatisme.

— Par ses propriétés apéritives, digestives, diurétiques et sudorifiques, il favorise le développement des fonctions de nutrition, il fortifie l'économie et provoque l'expulsion des éléments morbides, qu'ils soient virulents ou parasitaires.

Le ROBBOYVEAU-LAFFECTEUR

Le ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR
A L'IDURE DE POTASSIUM est le médicament par
excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles: Ulcères, Tumeurs,
Gommes, Exostoses, ainsi que le Lymphatisme,
la Scrofulose et la Tuberculose.

Danstoutes les Pharmies. — A Paris, chez J. FERRÉ, Pharmen, 102, r. Richelieu, Succr de BOYVEAU-LAFFECTEUR.

Le seul Véritable ALCOOL DE MENTHE, c'est L'ALCOOL DE MENTHE

Souverain contre les Indigestions, les Maux d'estomac, de cœur, de tête, etc., etc. Dans une infusion pectorale bien chaude, il réagit admirablement contre Rhume, Refroidissement, Grippe, etc. 47 and de succès, 41 récompenses. Dépôt partout.

REFUSER LES IMITATIONS

BOURSE DE PARIS DIT A REVEIED ASST

DO T LETTE							
Rente 3 0/0			WIT		77	30	
Rente 3 0/0 amortissab	le				82	20 20	
Rente 4 1/2		AAT.		• 11	103	20 10	
Rente 4 1/2 (nouvelle)			10.0		106	50	
Obligations du Trésor.		%			505	**	

Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 5 février, Troisième représentation de SYLVANA ou la Fille des bois, musique de Charles-Marie de WEBER.

Théâtre de Saumur DIRECTION R. NEVEU

Lundi 7 février 1887, Avec le concours de M. GUILLEMOT

PREMIER BARYTON du Théâtre-Lyrique de Paris et des Grands-Théâtres de Nantes et de Bordeaux.

Grand opéra en 4 actes, paroles françaises de M. Edouard Duprez, musique de VERDI. M. GUILLEMOT remplira le rôle de Rigoletto.

Distribution: La duc de Mantoue..... MM. Bailly.

Rigolette Guillemot. Rigoletto Sparafucile..... Le comte de Monterone.... Norval. Piquet. Guernoy. Tabraise. Constant. Gilda..... Mmes Lebec - Espigat. Madeleine.... Guilbert. Joanna La comlesse..... Un paga..... Sergone.

Chevaliers, dames, pages, ballebardiers.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Place Saint-Pierre (près l'Église),

SAUMUR

Le propriétaire des Magasins A LA VILLE DE PARIS vient de traiter deux affaires surprenantes de Bon Marché, en TOILES DE FIL, TOILES DE COTON ET MOUCHOIRS DE POCHE.

Désirant mettre ces Affaires en vente immédiatement, le temps lui manque pour envoyer des circulaires. Il a l'honneur de prévenir les personnes qui veulent faire des Achats dans ces Articles, qu'à partir du

courant.

il leur offrira des Toiles et des Mouchoirs de poche à des prix inconnus de BON MARCHÉ. Les acheteurs ont intérêt à venir se renseigner et comparer : ils y trouveront un très grand avantage.

ACTE DE SOCIÉTÉ

Par acte sous seings privés, en dale du 1er janvier 1887, enregistré à Saumur le 18 janvier 1887, f. 160, ro, case 4, il a été formé u ne société en nom collectif entre MM. ACHILLE GIRARD et JEAN FLONNEAU, pour l'exploitation du commerce de Faïence et Verrerie à Saumur.

La raison sociale est : Achille Girard et Cio.

Cette association est faite pour une durée de dix années, qui commenceront le 1er janvier 1887

Conformément à la loi, dépôt a été fait du sous seing aux greffes du Tribunal de commerce et de la Justice de paix de Saumur.

Signé: GIRARD (ACH.) et Ci.

Etude de M. PINAULT, notaire à Saumur.

A AFFERMER

En bloc ou en détail, au gré des amateurs,

Pour entrer en jouissance en 1887, Le dimanche 27 février 1887, à 1 heure, En la Mairie de St-Lambert-des-Levées,

La Ferme de la Gagnerie Occupée par le sieur Meschine-

Raguin,

Située communes de Saint-Lambert, Vivy et Allonnes;

Comprenant : bâtiments, terres et pres, le fout contenant environ 29 hectares 66 ares 24 centiares.

Une grande partie des terres à la porte de Saumur peut être cultivée en jardins.

On pourra traiter, avant le jour VEAU, propriétaire au château de la Salle, près Montreuil-Bellay, ou à M. PINAULT, notaire.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1868 GRANDE MAISON

Occupée par M. Chaussepied, rue de la Petite-Bilange.

S'adresser à M. GAGNEUX, proprié-ire à Presles. (50) taire à Presles.

A LOUER

Grande Cave et Maison Situdes à Saint-Hilaire-Saint-

Florent.

S'adresser à Mme veuve Antoine Poirou.

Se defier des Imitations

et Contrefaçons

Etude de Me LE BARON, notaire à Saumur.

A LOUER UNE MAISON

Sise rue du Temple, nº 17, S'adresser à Me LE BARON, notaire, ou à M^{me} Grille, au couvent de Sainte-Anne, près Nantilly. (437)

Au Comptant

Fûts vides à retourner Chez M. Louis DUVAU ainé, négociant à Varrains, près Saumur:

Vins blancs des Côteaux à 70, 80 et 100 francs la bar-

Vin rouge nouveau à 80 francs; Vin rouge supérieur à

100 francs; Vin rouge vieux, conleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 10 degrés. Des échantillons sont envoyés sur mande. (359) demande.

VOLIERE GARNIE

A Vendre S'adresser rue d'Alsace, 43, Saumur.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSBAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

AUX

Propriétaires de Chevaux

Pour guérir promptement : Seimes, Bièmes, Javards, Crevasses, Crapauds,

l'Onguent Souverain de A. PAJOT. Seule Maison de vente,

L. BONNEAU

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 7 et 9, SAUMUR.

On trouve en la même maison: Brosserie, Cirage pour harnais, Eau de cuivre et tous articles pour l'entretien des voitures et barnais; Encaustique pour parquets et le Chromo extra siccatif pour carrelage; Plumeaux et Eponges, Verres à vitres, etc., Couleurs et Vernis.

AU

RUE BAUDRIERE, 75, 77, 79

ANGERS — Rue du Petit-Prêtre, 14, 18, 20, 22, 24 — ANGERS

Six immenses galeries de plus de mille mètres carrés chacune sont toujours garnies de Meubles, de

Le grand succès de la Maison du PALAIS DES MARCHANDS vient de ce qu'elle a toujours les meilleurs contre-maîtres et les meilleurs ouvriers dans toutes les spécialités.



MEUBLES DE STYLE

Meubles modernes

MEUBLES DE CUISINE

Glaces — Tapis — Couvertures Literie - Sièges - Tentures Chaises - Rideaux, etc., etc.

Le CATALOGUE GÉNÉRAL, illustré, est à la disposition des personnes qui en feront la demande.

LA FEMME ET LA FAMILLE

Journal des jeunes personnes Sous la direction de MIle Julie COURAUD

On s'abonne, à Saumur, au bureau de l'Echo Saumurois

ABONNEMENTS:

Edition mensuelle, sans annexes ni gravares..... 6 fr. La même, avec annexes, gravures, modes, patrons, dessins, broderies, Envoyer un mandat-poste au bureau du journal.

JOURNAL D'AFFICHES

50 ANNÉE DE L'OUEST 50 ANNÉE PARAISSANT LE DIMANCHE Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.

Un numéro spécimen est adressé ranco sur demande affranchie.

ADMINISTRATION: Rues Bodinier el de la Roë, Angers.

ATELIER DE SCULPTURE ET MONUMENTS FUNEB

SCULPTEUR

SAUMUR, rue Beaurepaire, 16, SAUMUR

Tombeaux en pierre, marbre & granit, Caveaux de famille

Atelier en face le Cimetière de Saumur, route de Varrains.

M. RUECHE garantit la solidité de ses travaux, étant connu, du reste, pour faire le mieux et au meilleur marché.

Chapelles couvertes en pierres de loutes provenances, garanties imperméables. Trente pour cent meilleur marché que partout ailleurs.

Chirurgien - Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

Extraction, Aurification-Prix modere

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godets Hôtel-de-Ville de Saumur,

Elle donne au teint une beauté et une fraîcheur naturelles

CH. FAY, inventeur Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 Mai 1875

Certific par l'imprimeur soussigne.

REILAM MA